

Le Conseil Départemental apprécie l'initiative de l'association "Esprit du Sud 32"



Le Conseil Départemental apprécie l'initiative de l'association "Esprit du Sud 32"

Photo : Une belle poignée de main entre Philippe Martin et Marcel Grazelli.

« Je suis un hors la loi pour ces gens qui pratiquent le véganisme. Ils viennent avec des sommes énormes et on les trouve partout à manifester contre le foie gras, devant des arènes, à Notre Dame des Landes, au barrage de Sivens ... Alors que nous avec « Esprit du Sud 32 » nous défendons la ruralité avant qu'il ne soit trop tard à commencer par ce qui nous réunit, le bien vivre ensembles, la fête, la chasse, les plaisirs de la table ... », révèle Marcel Garzelli du club taurin vicois.

Une initiative de cette nouvelle association récemment créée qui a trouvé écho auprès du Conseil Départemental lequel adhère totalement à ce mouvement « Esprit du Sud 32 ». Ce qui d'ailleurs s'est formalisé mercredi 8 décembre en milieu d'après-midi à l'hémicycle de l'hôtel du département par l'apposition de la signature du président Philippe Martin sur la « charte pour les libertés et la diversité des cultures ».

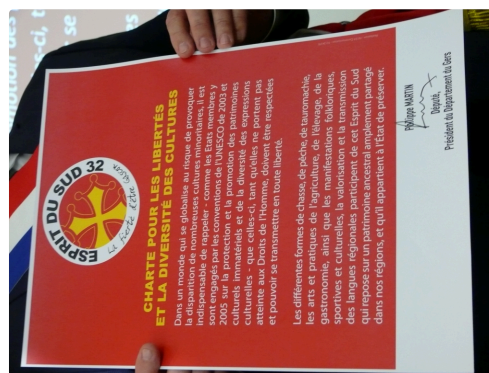
« C'est un mouvement qui est pour quelque chose et qui n'est pas un anti-quelque chose. Nous sommes attachés à la promotion de ces valeurs ancestrales de la ruralité qui sont dans la continuité des Foyers Ruraux. Il s'agit de manifestations joyeuses et généreuses qui aiment partager ces valeurs y compris les langues traditionnelles », confie Philippe Martin.

Samedi 10 décembre dès 10 heures sur les allées d'Etigny à Auch, « Esprit du Sud 32 » sera présent avec de nombreux stands (produits régionaux, filières agricoles, associations ...), danses folkloriques, et animations musicales. Restauration et dégustations sur place.

Entrée gratuite. La carte d'adhérent à « Esprit du Sud 32 » sera disponible au prix de 10 euros.



Le président du Conseil Départemental lors de la lecture de la charte.



La charte signée.



le logo de "Esprit du Sud 32".